

A Bruxelles Woluwe - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

DENT2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Dès le premier jour du master, vous accueillerez et dispenserez les soins à vos propres patients, quelles que soient la discipline et la difficulté du traitement à appliquer. Vous assurerez le suivi de leur traitement tout au long des deux années du master. Toutefois, vous ne serez pas laissé à vous-même durant vos consultations : les enseignants et assistants seront toujours présents pour définir avec vous le diagnostic et la nature du traitement à proposer, vérifier la qualité des actes posés et intervenir en cas de difficulté.

Tout d'abord supervisé de manière très rapprochée, vous serez ensuite amené progressivement à une pratique autonome, afin de pouvoir travailler de façon totalement indépendante dès l'obtention de votre diplôme. À la fin du master, l'évaluation ne porte plus que sur les stages cliniques et sur le mémoire.

Votre profil

Vous

- souhaitez acquérir les compétences cliniques et techniques vous permettant d'aborder la pratique de l'art dentaire et d'accéder à la spécialisation de votre choix ;
- cherchez à développer une démarche critique en relation avec vos cas cliniques et avec l'ensemble des matériaux et techniques mis à votre disposition sur le marché ;
- êtes soucieux de la qualité de votre relation avec vos futurs patients.

Votre futur job

Que ce soit seul, en collaboration chez un praticien ou en association, la majorité des diplômés choisit l'exercice libéral de la profession. Certains diplômés se consacrent à l'enseignement et/ou à la recherche. Ils peuvent également s'investir dans des laboratoires de recherche pour participer au développement de biomatériaux et techniques et promouvoir leur application en pratique quotidienne.

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des [règles particulières](#).

Le diplômé master en sciences dentaires peut aussi choisir d'entamer une formation spécialisée en dentisterie générale, en orthodontie ou en parodontologie. Ces formations sont accessibles via un concours.

Votre programme

Le Master vous offre

- la possibilité d'exercer la pratique dentaire en conditions réelles dès le premier jour du master ;
- un environnement et des infrastructures de soins à la pointe de la modernité ;
- un encadrement rapproché, pour vous aider à poser sur vos patients les gestes appropriés ;
- une formation spécialisée dans tous les domaines de la pratique dentaire ;
- la possibilité de réaliser un stage à l'étranger, dans une université partenaire en Europe ou au Canada.

La finalité spécialisée en pratique de l'art dentaire est essentiellement orientée vers la pratique clinique. Les stages cliniques représentent plus de la moitié du programme de master.

Ces stages vous familiariseront avec toutes les techniques et spécialisations de la pratique dentaire : dentisterie opératoire, prothèse, parodontologie, stomatologie et chirurgie maxillofaciale, médecine dentaire pédiatrique, orthodontie.

- 5.1. Identifier les attentes du patient, enfant ou adulte, en termes de besoins et de demandes par la pratique de l'écoute active,
- 5.2. Appréhender et prendre en charge de manière appropriée le stress du patient et le sien propre,
- 5.3. Communiquer, dans un degré de complexité approprié et adapté, avec le patient pour lui exposer les possibilités thérapeutiques,
- 5.4. Respecter les droits du patient, en particulier en appliquant les règles de confidentialité et du consentement éclairé,
- 5.5. Identifier les facteurs psychologiques et médicaux provoquant et/ou perpétuant une maladie dentaire, orale et faciale, ou un dysfonctionnement voire une autre pathologie,
- 5.6. Communiquer avec le patient dans une seconde langue.

6. Fonctionner dans une équipe

Il sera capable de prendre conscience de ses propres connaissances et de pouvoir en faire part à d'autres praticiens de l'art de guérir avec qui il(elle) pourra interagir dans l'intérêt du patient.

- 6.1. Fournir des informations à propos de ses connaissances, ses diagnostics, ses propositions de traitements, dans un degré de complexité approprié et adapté (type de vocabulaire, quantités d'informations, ...),
- 6.2. Connaître ses compétences et les limites de sa propre expertise,
- 6.3. Inscrire son action dans une équipe pluridisciplinaire en respectant la hiérarchie, les différents rôles / fonctions de chacun des acteurs et l'organisation de l'institution,
- 6.4. Collaborer avec d'autres professionnels pour promouvoir la gestion efficiente des moyens cliniques limités.

7. Agir en professionnel social et responsable

Il sera capable de comprendre sa pratique par une approche sociétale, éthique et économique.

- 7.1. Situer la place (relative) de la pratique dentaire dans l'amélioration de la santé générale de la population et analyser les enjeux actuels pour la santé et les systèmes qui les régissent,
- 7.2. Développer une pratique professionnelle socialement responsable, morale et éthique,
- 7.3. Gérer l'organisation d'un cabinet dentaire (informatique, hygiène, surface exploitable, équipe, gestion de dossier,...) et sa comptabilité,
- 7.4. Connaître et respecter les aspects déontologiques et légaux relatifs au traitement dentaire, à la confidentialité et à l'erreur médicale,
- 7.5. Connaître et régler les conflits d'intérêts qui surviennent dans l'exercice de ses fonctions et de son activité professionnelle.

8. Apprendre et s'améliorer tout au long de la vie

Il sera capable de faire preuve d'un esprit critique vis-à-vis de ses propres apprentissages ainsi que des informations scientifiques qui lui sont communiquées.

- 8.1. Identifier ses acquis d'apprentissages dans une perspective d'auto-évaluation et pour constituer un parcours complémentaire de formation (formel ou informel) en fonction de ses besoins et de ses intérêts,
- 8.2. Respecter les recommandations scientifiques et comprendre des documents écrits et parlés, notamment en anglais, dans le

Tronc Commun [90.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Mémoire (15 crédits)

○ WDEMENT2290	Mémoire	Chloé Hardy (coord.)	[FR] [q1+q2] [] [15 Crédits] 🌐	X
---------------	---------	----------------------	--------------------------------	---

o Sciences professionnelles (9 crédits)

○ WDEMENT2121	Aspects organisationnels, légaux, sociétaux et déontologiques de la profession	Pierre Carsin (coord.) Vincent Darche Laurent Pitance Eliane Schmitz	[FR] [q2] [30h+10h] [4 Crédits] 🌐	X
○ WDEMENT2125	Biomatériaux avancés et biotechnologies	David Dive Jérôme Lasserre (coord.) Rémy Ruelle	[FR] [q2] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐	X
○ WDEMENT2150	Douleurs oro-faciales	Anne Berquin Souraya El Sankari Caroline Huart Aleksandar Jankovski Julian Leprince Pierre Mahy Laurent Pitance (coord.)		

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Il n'y a pas de prérequis entre cours pour ce programme, c'est-à-dire d'activité (unité d'enseignement - UE) du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à une autre UE.

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

DENT2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^o cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^o cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Le master en sciences dentaires n'est pas accessible aux diplômés de deuxième cycle non universitaire.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Ceci étant, le master en sciences dentaires n'est pas accessible selon la procédure de valorisation des acquis de l'expérience.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires [en cliquant ici](#).

PÉDAGOGIE

Les points forts de la formation en sciences dentaires à l'UCLouvain sont liés principalement à l'encadrement clinique et à la qualité des stages.

Ce programme met réellement l'accent sur ces enseignements cliniques (63 crédits sur 120 crédits) et au fur et à mesure que l'étudiant a acquis les compétences théoriques et précliniques essentielles, les enseignements ne sont plus constitués que par des activités cliniques. Les étudiants en stage sont d'abord supervisés de manière très rapprochée puis progressivement, ils sont formés et incités à développer une autonomie dans leur pratique pour être à même de travailler de manière totalement indépendante dès l'obtention de leur diplôme. Il est d'ailleurs à souligner qu'à la fin du Master, l'évaluation ne porte plus que sur les stages cliniques et sur le mémoire. Ce dernier permet de développer une démarche de réflexion et un sens critique complémentaires d'une pratique technique de qualité.

Pour atteindre de tels objectifs, certains enseignants du programme de bachelier (Bac2 & Bac3) ont mis au point des dispositifs d'enseignement qui impliquent les étudiants dans leurs apprentissages et leur permettent de développer tout au long de leur formation un sens critique relatif à leur future profession. Il existe donc diverses situations d'apprentissage qui convergent toutes vers les mêmes objectifs.

Par ailleurs, il est à signaler qu'un cours interdisciplinaire est organisé en Master ; il s'agit du cours d'implantologie qui comprend des matières enseignées préalablement dans différentes disciplines (stomatologie, parodontologie et prothèse). Ce cours permet une réelle intégration des notions cliniques relatives à tout traitement faisant appel à la pose d'implants et à la reconstitution prothétique ultérieure.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir le règlement des examens).

Par contre, l'évaluation des stages cliniques est continue. Chaque étudiant doit régulièrement faire la preuve de l'acquisition des compétences cliniques essentielles et de son autonomie face à différents cas cliniques qui se présentent à lui. Les évaluations cliniques intègrent le travail des 22 mois et la présentation et réalisation pratique d'un cas clinique sous la supervision d'un Chef de Service de la discipline. En outre, cette évaluation tient compte de la progression de l'étudiant tout au long de son stage.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Des échanges d'étudiants sont organisés en 2ème bloc annuel de Master avec différentes universités belges (Programme Erasmus Belgica : KULeuven), européennes (Programme Erasmus : Lisbonne, Bordeaux, Madrid, etc.) et canadiennes (Programme Mercator : Montréal, etc.).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Masters de spécialisations accessibles, sur concours :

- Master de spécialisation en dentisterie générale
- Master de spécialisation en orthodontie
- Master de spécialisation en parodontologie

Formations doctorales accessibles :

- Doctorat en sciences dentaires
- Doctorat en sciences médicales
- Doctorat en sciences biomédicales

CERTIFICATS

Des certificats universitaires sont accessibles après le Master en sciences dentaires :

- Dentisterie conservatrice et endodontie
- Dentisterie pédiatrique
- Prothèse dentaire

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure	SSS/MEDE/MDEN
Dénomination	Ecole de médecine dentaire et de stomatologie (MDEN)
Faculté	Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Sigle	MDEN
Adresse de l'entité	Avenue Hippocrate 10 - bte B2.5721 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél: +32 (0)2 764 57 21 - Fax: +32 (0)2 764 57 22

Mandat(s)

- Présidente : Magali Dewaele

Responsable académique du programme: [Magali Dewaele](#)

Jury

- Présidente de jury: [Chloé Hardy](#)
- Secrétaire de jury: [Véronique Brogniez](#)

Personne(s) de contact

- Personne de contact: